

## DETECTION DE FUITES ET ECONOMIES D'ENERGIE - Réfrigération

### La solution DNI + HP flottante est éligible aux primes CEE

Le module HP flottante du **D**étecteur de **N**iveau **I**ntelligent est éligible aux primes CEE. Une manière économique de sécuriser votre production de froid tout en réalisant des économies d'énergie.



### Qu'est-ce que la HP flottante ?

La régulation par haute pression flottante consiste à calculer en continu la consigne optimale de pression de condensation en fonction de la température extérieure puis à réguler la pression de condensation en ajustant la puissance de refroidissement au condenseur.

Les ventilateurs fonctionnent plus longtemps pour condenser à plus basse température ce qui permet d'améliorer le COP froid : moins d'électricité consommée pour une quantité égale voire supérieure de froid produite.

### Les bénéfices :

- Jusqu'à 30% d'économies d'énergie\*
- Amélioration de la durée de vie de l'installation
- Démarche écoresponsable

## Matelex

Juin 2018

## Interface Sentinelle

Toutes les données de votre DNI et de son module HP flottante sont visibles sur l'interface web Sentinelle. Surveillez à distance votre niveau de fluide, votre consommation énergétique, et les économies d'énergie réalisées.



DNI



Module HP flottante

Contactez-nous

---

Téléphone :

01 43 98 75 15

Email :

[contact@matelex.dehon.com](mailto:contact@matelex.dehon.com)

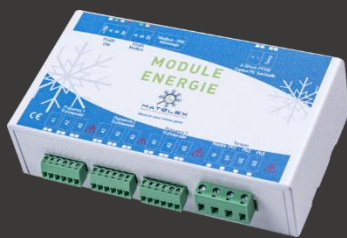
Site web :

[www.matelex.fr](http://www.matelex.fr)

Adresse :

Matelex

26, Avenue du petit parc  
94683 Vincennes Cedex



Module énergie



## Comment simuler le montant de ma prime CEE ?

- Sur le site [www.matelex.fr](http://www.matelex.fr) → les produits → module HP flottante

Vous trouverez sur cette page un utilitaire à télécharger, il vous permettra de calculer en quelques clics le montant de votre prime CEE.

- Directement auprès de **Matelex**

Nous nous tenons à votre disposition pour estimer le montant de votre prime CEE ou pour tout autre renseignement.

## Qu'est-ce qu'une prime CEE ?

Les fournisseurs d'énergie et de carburants, appelés obligés, doivent participer activement à la réalisation d'économies d'énergie. Pour respecter cette obligation, les obligés peuvent acheter des CEE ou distribuer de l'argent pour rembourser une partie de vos travaux. La contribution financière des obligés est appelée **prime énergie**.

Les certificats d'économies d'énergie sont obtenus en contrepartie d'actions ayant entraîné une réelle réduction de la consommation d'énergie. Ils ont été mis en place par la **loi n°2005-781 du 13 juillet 2005** fixant les orientations de la politique énergétique, dite loi POPE.

## Pour aller plus loin

Matelex commercialise également un module énergie, ce module calcule le COP réel de l'équipement, les consommations des compresseurs, des ventilateurs du condenseur, et des pompes pour les circuits indirects... Il permet de surveiller les performances et dérives énergétiques des installations frigorifiques.

## Détection de fuites, quelles obligations ?

*Les équipements contenant des gaz à effet de serre fluorés dans des quantités supérieures ou égales à **500 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>** (soit 128 kg de R-404A) doivent être dotés d'un système de détection de fuites par méthodes mesures indirectes permettant d'alerter, en cas de fuite, l'exploitant ou une société assurant l'entretien de l'installation. (Règlement UE n° 517/2017 Art. 5).*